



Communauté de Communes  
Ventadour Egletons Monédières

# La dépêche Intercom'

n°31 / HIVER 2019



DES SERVICES POUR  
TOUTE LA POPULATION

## I L'ÉDITO DU PRÉSIDENT I



L'année 2018 a constitué une période de poursuite des chantiers engagés lors des trois dernières années, et dont l'aboutissement aura lieu durant l'année 2019.

A ce titre, trois projets structurants sont à mettre en avant : la réhabilitation de la déchetterie intercommunale dont les travaux devraient se terminer au plus tard en mai prochain ; l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont l'entrée en vigueur aura lieu au 1er janvier 2020 ; enfin, la concrétisation du projet de construction de serres à tomates chauffées grâce à l'usine d'incinération de Rosiers d'Egletons.

Cependant, bien que 2019 soit la dernière année pleine de mon mandat de Président de la Communauté de Communes, l'ambition de faire avancer la collectivité et le territoire m'anime toujours plus intensément.

C'est pourquoi nous lancerons cette année, entre autres, les travaux de construction d'un nouvel accueil de loisirs intercommunal à Marcillac-la-Croisille, les locaux actuels devenant trop exigus, ainsi que l'extension du bâtiment principal du Domaine des Monédières, site touristique majeur de notre territoire par son classement 4 étoiles, et par l'emploi et l'activité qu'il génère. Aussi, conjugués à notre participation au financement du déploiement de la fibre optique, ces investissements représentent un montant total de 4 millions d'euros sur les prochaines années.

Nous engagerons également une étude sur l'optimisation et le financement du service public de gestion des déchets ménagers, dont l'objectif est d'offrir un service de qualité efficient et adapté aux besoins de la population avec un coût de fonctionnement optimisé et de fait, une redevance maîtrisée.

D'autre part, nous continuerons à préparer le transfert de compétence des communes vers l'intercommunalité de la gestion des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif. Ce transfert, prévu initialement par la loi au 1er janvier 2020, a fait l'objet d'un report à une date ultérieure non encore déterminée. En accord unanime avec mes collègues maires des communes membres de notre intercommunalité, il a ainsi été décidé qu'il reviendrait aux élus en place après les élections municipales de 2020, de déterminer cette date, tout en s'engageant d'ici là à continuer la préparation de ce transfert de compétence.

Enfin, par ce nouveau numéro de la Dépêche intercom, nous avons souhaité vous présenter, en toute transparence, le coût que représentent les services à la population que nous assurons, en matière d'enfance/jeunesse, de collecte et de traitement des ordures ménagères ainsi que ceux mis en place au centre aquarécréatif.

En ces temps de contestation justifiée contre l'évolution et la création de nouvelles taxes qui nous sont imposées par l'Etat ces dernières années, ce dossier nous permet ainsi de comprendre comment nous utilisons l'argent du contribuable, donc votre argent, à la Communauté de Communes, tout en vous rappelant qu'aucune hausse de la fiscalité des ménages n'a été votée depuis 2014 par notre collectivité.

Vous en souhaitant bonne lecture, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite et vous souhaite une excellente année 2019.

**Francis DUBOIS**

Président de la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières

## I SPECTACLE DE NOËL I

Comme chaque année, la Communauté de Communes a offert aux enfants des écoles du territoire un spectacle de fin d'année.

Répartis sur cinq représentations les 17 et 18 décembre dernier, près de 900 enfants ont ainsi pu applaudir le spectacle « Il était une fois le Père Noël » de la compagnie « Les Passagers du Vent », lors d'un spectacle entremêlant notamment chant, conte, musique, au sein de l'Espace Ventadour mis gracieusement à disposition par la Commune d'Egletons.

A noter que 34 tout petits du multi-accueil et du Relais Accueil Petite Enfance, accompagnés de 9 parents et 11 assistantes maternelles, étaient présents pour assister au même spectacle adapté à leur jeune âge.



## I STATUE NEPTUNE I

A l'occasion du 1er bal de l'EATP qui eut lieu dans le gymnase de l'école en mai 1954 et dont le thème des décors était la mer, les élèves de la promotion sortante « Charles Milliat », aidés d'un professeur de dessin de l'ENP, avaient coulé une statue de Neptune en béton armé, qui fut placée dans un bassin au centre de la piste de danse. Cette statue fut ensuite déplacée au bord de la piscine municipale en 1963.



En 2017, à l'initiative de la mairie d'Egletons, il a été décidé de déplacer à nouveau cette statue dans le jardin du Centre Aquarécricatif intercommunal.

La Communauté de Communes a fait restaurer cet été l'œuvre par Mme Barbara Paczula, restauratrice d'art à Lapleau.

Il manque cependant aujourd'hui le trident que tenait Neptune à l'origine.

Nous vous invitons à contacter la Communauté de Communes si vous savez où se trouve ce trident.

## I SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES ÉCOLES I



Dans le cadre d'un appel à *initiatives biodiversité* de l'agence de l'eau Adour Garonne, Cyril Laborde, écologue résidant sur la commune du Jardin, a été retenu pour son projet « Comprendre nos rivières », destiné à sensibiliser les enfants des écoles à l'environnement en milieu aquatique.

Dans ce cadre, 5 classes ont répondu favorablement pour participer à ce projet : la Classe Ulis de l'école de Beyne (Egletons), 2 classes de CM1 de Beyne, 1 classe de Marcillac la Croisille et 1 classe de Lapleau.

Ces classes ont ainsi travaillé sur quatre aspects de la rivière : le cours d'eau (continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau), la ripisylve et sa diversité spécifique (biodiversité

et rôle de la végétation des bords de cours d'eau), les zones humides (biodiversité et rôle dans l'écosystème global, prévention des crues) et enfin sur la petite faune des milieux aquatiques.

Ce projet a été conduit en partenariat avec les écoles mais également avec la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières, qui a mis à disposition du petit matériel et des supports d'animation mais aussi la précieuse collaboration du technicien environnement.

La finalité du projet est « la création d'une exposition » pour la fin de l'année, basée sur les productions des enfants. Cette exposition aura vocation à circuler dans les écoles, les Mairies, afin de sensibiliser parents et enfants sur la nécessité de préserver nos cours d'eau.

### I La Dépêche Intercom I

Journal d'information de la Communauté de Communes de Ventadour Égletons Monédières  
Directeur de la publication : Jean-Louis Bachelierie

Comité de rédaction : F. Dubois, J.-L. Bachelierie et le personnel de la Communauté de communes  
Conception Graphique : Commune d'Égletons  
Crédits photos (DR) : Communauté de Communes / Commune d'Égletons / Studio Photo Agnoux – Office de Tourisme Ventadour-Egletons-Monédières

Impression : 4 800 ex.

Maugein Imprimeurs - 19 Malemort

Parution : Semestriel

Numéro : 30

Dépôt légal : à parution

## I PROGRAMME ALSH ET ESPACE JEUNES I

Les accueils de loisirs et l'espace jeunes intercommunal seront ouverts durant les vacances de février et d'avril.

Au programme : séjour au ski avec l'espace jeunes, activités manuelles, sorties,...

Retrouvez les programmes détaillés sur [www.cc-ventadour.fr](http://www.cc-ventadour.fr) ou directement auprès des responsables des structures.



## I POINT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D' ACTIONS ÉCONOMIQUES I



Dans le cadre du plan d'actions économiques en cours de mise en place à destination des entreprises et agriculteurs du territoire, un Club d'entreprises intercommunal a été créé le 20 juin dernier lors d'une réunion de lancement.

Comptant à ce jour 39 entreprises membres issues de secteurs divers comme l'artisanat, le commerce ou l'industrie, ce club a vocation :

- De permettre des temps d'échanges entre entreprises et élus en vue d'être informés des projets en cours (déploiement de la fibre, extensions de zones d'activités, etc.) ;

- D'organiser des temps d'information sur des sujets d'actualité (réforme de la formation, réforme du droit du travail, etc.) ;
- D'organiser des temps d'échanges entre entreprises, à travers des visites d'entreprises par exemple.

D'autres actions seront mises en place courant 2019, en particulier des dispositifs de soutien financier à l'investissement pour les entreprises ou agriculteurs.

## I FORUM BOOST EMPLOI I



Dans le cadre des réflexions menées à l'occasion de l'élaboration d'un plan d'actions économiques, les échanges et enquêtes menées ont fait remonter des problématiques de recrutement de la part des entreprises. Aussi, en réponse à celles-ci, s'est déroulé le 15 novembre dernier, à l'Espace Ventadour, le Forum Boost Emploi.

En partenariat avec le Conseil départemental et la commune d'Egletons, ce forum avait pour objectifs suivants :

- favoriser l'accès à l'emploi,
- faciliter le recrutement pour les entreprises et communiquer sur leurs besoins,
- favoriser les rencontres avec des personnes en recherche d'emploi,
- échanger avec les partenaires de l'emploi, les organismes de formation, etc.

Réunissant plus de 50 partenaires dont 20 entreprises et 5 agences d'intérim du territoire intercommunal mais également des organismes de formations publics ou privés, les chambres consulaires, les Missions locales ou Pôle Emploi, cette manifestation a permis à 271 demandeurs d'emploi de rencontrer des entreprises ou des partenaires de l'emploi. Au total, le bilan fut le suivant : 113 offres d'emploi recensées dans les entreprises, 136 offres d'emploi au sein des agences intérimaires et 118 offres de formation.

Enfin, 27 % des participants ont eu une opportunité d'emploi ou de formation le jour du salon.

Il est envisagé la reconduction de cette action en 2019.

## I LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LA RÉHABILITATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MARCILLAC-LA -CROISILLE I

La Communauté de Communes dispose d'un fort maillage territorial en matière de service enfance-jeunesse, avec en particulier cinq accueils de loisirs sans hébergement répartis sur le territoire intercommunal. Depuis 2010, 4 d'entre eux ont déjà fait l'objet de travaux de rénovation, d'extension ou de construction, le dernier en date étant la construction d'une nouvelle structure à Montagnac-St-Hippolyte.

L'ALSH de Marcillac-la-Croisille, installé dans un bâtiment communal mis à disposition de la Communauté de Communes, apparaît aujourd'hui trop exigu compte tenu de sa fréquentation moyenne supérieure aux prévisions, et compte tenu par ailleurs de l'évolution de la population de la commune de Marcillac-la-Croisille et des communes voisines.

En outre, la CAF propose d'étendre notre maillage territorial au niveau de la petite enfance.

En conséquence nous avons mis à l'étude la possibilité de coupler l'Accueil de loisirs à une micro-crèche. D'une capacité maximale de 10 enfants, cette micro-crèche serait une antenne du multi-accueil de la Maison de l'Enfant à Egletons, qui en assurerait la direction.

Pour ce projet, « la maison Ausoleil », propriété de la commune de Marcillac-la-Croisille, ferait l'objet de travaux de réhabilitation et d'extension. Ce bâtiment, de par sa proximité directe avec l'école primaire et son grand parc arboré, constitue un lieu idéal pour les enfants.

Au vu de ces éléments, nous envisageons d'ouvrir ce chantier fin d'année 2019.



## I DOMAINE DES MONÉDIÈRES I

Le Domaine des Monédières, résidence de tourisme 4 étoiles située sur la commune de Meyrignac l'Eglise, fait partie des équipements touristiques les plus fréquentés en Corrèze.

Fort de ce succès, le Domaine souhaite réaliser des travaux de développement du site en vue d'en asseoir son dynamisme et d'assurer sa pérennité au regard des évolutions de la demande en matière d'offre touristique.



Deux projets sont envisagés :

- L'extension du bâtiment principal, dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Communauté de Communes, avec pour double objectif d'accroître la taille de l'espace piscine et spa et d'augmenter la capacité d'accueil du restaurant.

Le Conseil Communautaire a approuvé cette réalisation le 24 septembre 2018.

Calendrier prévisionnel : début des travaux en automne 2019 – livraison été 2020.

- La construction d'une salle de réception à énergie positive en lieu et place du chapiteau présent aujourd'hui, comprenant également une cuisine et des locaux techniques, d'une surface de 800 m<sup>2</sup>. Cette construction, qui s'avère indispensable dans le cadre de réceptions, de séminaires ou de groupes (mariages, cérémonies, etc.), sera réalisée par la SCI du Domaine des Monédières.

Calendrier prévisionnel : début des travaux en septembre 2019 – livraison printemps 2020.

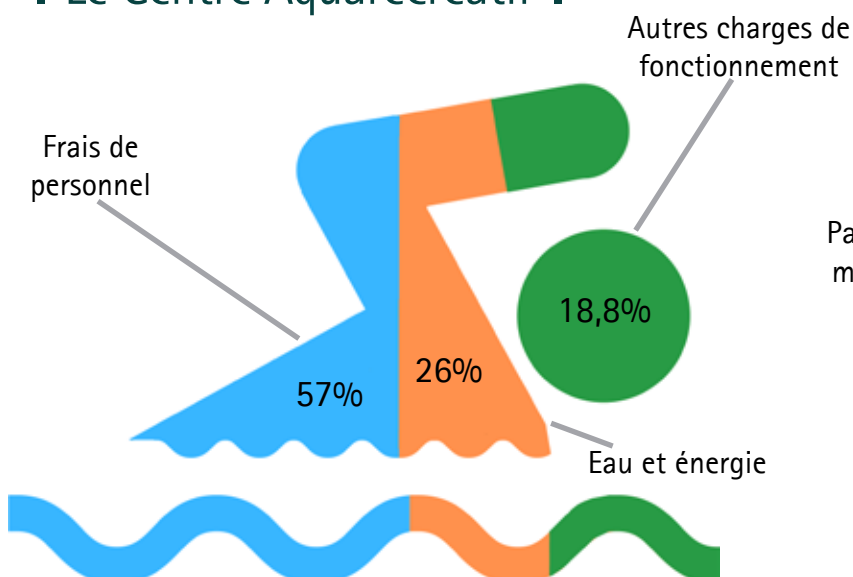
Ce dossier central a pour objectif de vous présenter, de manière synthétique et simple, les éléments constitutifs du coût des services à la population mis en place par la Communauté de Communes.

Il présente également la place qu'occupent les différentes tarifications ou redevances dans la couverture du coût total du service.

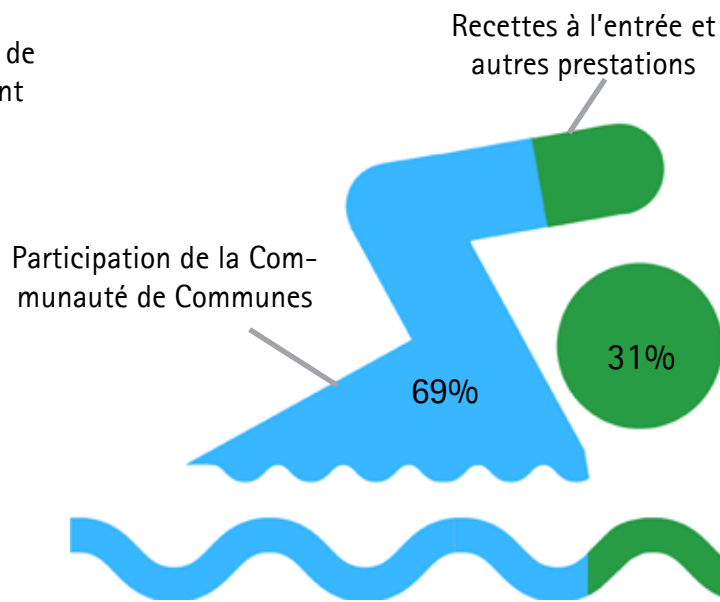
## Le personnel de la Communauté de Communes

Service	Nombre d'agents	%
Siège administratif	13	20%
Enfance-Jeunesse	27	42%
Centre aquarécréatif	11	17%
Ordures ménagères	14	22%
Total	65	100%

## Le Centre Aquarécréatif



Répartition des dépenses du Centre Aquarécréatif en 2017  
656 900 €



Répartition des recettes du Centre Aquarécréatif en 2017  
656 900 €

# POUR TOUTE LA POPULATION

## Le service Ordures Ménagères

Charges de fonctionnement  
(carburants, fournitures, ...)

24%

Frais de personnel

47%

Incinération des déchets ménagers résiduels (non triés)

29%

Répartition des dépenses du service Ordures Ménagères en 2018  
1 275 500 €

Apports en déchetterie

7%

Autres recettes

4%

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

89%

Répartition des recettes du service Ordures Ménagères en 2018  
1 275 500 €

## Pôle enfance-jeunesse

Charges de fonctionnement

18,8%

Autres charges

5,3%

Frais de personnel

75,9%

Répartition des dépenses du pôle Enfance jeunesse en 2017  
1 102 470 €

Participation CAF et MSA

34%

Participation des familles

17%

Participation de la Communauté de Communes

49%

Répartition des recettes du pôle Enfance jeunesse en 2017  
1 102 470 €





## Laval sur Luzège

Maire : Jean-Noël LANOIR  
Secrétaire de mairie : Stéphanie GUILLAUME  
Nombre d'habitants : 101  
Téléphone mairie : 05 55 27 51 37  
[mairie.lavalsurluzège@orange.fr](mailto:mairie.lavalsurluzège@orange.fr)

La commune s'étend sur 1694 hectares, avec une altitude variant entre 270 et 530 mètres. Elle comprend 16 villages dont certains constituent des lieux remarquables :

- Le bourg, niché au cœur des Gorges de la Luzège, surprend le promeneur. Il a la particularité d'avoir conservé son cimetière autour de l'église. La chapelle sud abrite un pigeonnier. Complété par l'ancien presbytère et les maisons proches, l'ensemble constitue un patrimoine architectural remarquable dont chaque pierre conserve la mémoire. L'église romane du XII<sup>ème</sup> siècle, dédiée à St Martin, comprend un retable baroque qui occupe tout le cœur ainsi que des peintures murales. Le reliquaire monstrance du XV<sup>ème</sup> s. et la chasse reliquaire des rois mages, du XIII<sup>ème</sup> s. sont conservés dans l'église de Lapeau. Depuis 2016, l'aménagement de la fontaine (ancien sarcophage) finit de mettre en valeur notre bourg bucolique.
- Le village de l'Herbeil permet aux visiteurs de découvrir un bâti traditionnel de qualité, préservé dans son authenticité. La fontaine de St Simon et la chapelle, récemment restaurées séduisent les visiteurs.
- Le point de vue de l'Echamel, avec son belvédère sur la Luzège d'où l'on peut admirer quelques espèces protégées, tel l'aigle botté ou le faucon pèlerin.
- Le Poteau du Gay, le plus récent des villages, date de 1922 et abritait l'école. Aujourd'hui, c'est le village centre de la commune, avec la salle polyvalente, la mairie, la chapelle.

La prédominance d'activités agricoles constitue un atout économique fort avec notamment des producteurs en vente directe : les Délices de Charlotte, le Jus de pomme de la Manie, le Safran de l'Herbeil. Ce patrimoine gastronomique est apprécié de tous et bien sûr des touristes. On recense également une activité de Parcs et Jardins et de Travaux extérieurs qui rayonne sur tout le territoire. Cette dynamique est complétée par des rendez-vous festifs et conviviaux programmés par la société de chasse et le comité des fêtes, ponctuellement associé avec Lez'arts et salamandre.

## LE MOT DU MAIRE I

### Jean-Noël LANOIR, Maire de Laval sur Luzège

La commune de Laval sur Luzège est la plus excentrée de notre territoire. Située au Sud Est du périmètre intercommunal, elle n'est toutefois qu'à une vingtaine de minutes d'Egletons.

Grâce à sa qualité de vie, conciliant tranquillité et services (avec les communes proches Lapeau et Marcillac la Croisille), la commune est fort appréciée par les Lavardous et Lavardounes, anciens comme nouveaux. En effet, conquis par ces atouts, certains s'installent définitivement. Ainsi, depuis quelques temps, les maisons se vendent facilement permettant d'accueillir de nouveaux arrivants (télé travail) et de maintenir une population autour d'une centaine d'habitants.

La commune de Laval sur Luzège s'est également engagée dans une forte dynamique de maintien et de mise en valeur de son patrimoine, déjà remarquable : l'aménagement du bourg et de sa fontaine, la restauration de la chapelle de l'Herbeil, la mise en valeur de la salle polyvalente et de ses abords, la restauration des fontaines et des puits des villages. Autant de projets qui montrent la richesse des ressources et qui renforcent l'attractivité de la commune. Les projets à venir sont :

- la mise en valeur du site de la Tour de la Bastide appartenant à la catégorie des « mottes castrales », actuellement à l'étude avec les services de la DRAC et le PAH ; site qui est en lien historique avec le château de Ventadour.
- il faudra aussi envisager, le renouvellement des réseaux d'eau potable suite au diagnostic réalisé à l'échelle communautaire. Autant de richesses patrimoniales et de festivités conviviales que l'on peut retrouver dans l'ensemble de nos communes rurales et que l'on vous invite à venir découvrir.







## Marcillac-la-Croisille

Maire : Jean Louis BACHELLERIE  
Secrétaires de mairie : Viviane LEYRIS et  
Vanessa NONY  
Nombre d'habitants : 857  
Téléphone mairie : 05 55 27 82 05  
mairie.marcillaclacroisille@orange.fr  
www.marcillac-la-croisille.fr



Située à proximité de la vicaria argentadensis, une voie romaine tracée du nord-est au sud-ouest, Marcillac la Croisille et ses environs connaissent une forte occupation à l'époque gallo-romaine. Le nom de la commune viendrait d'ailleurs du latin Marcelli acum, la « terre de Marcellus ».

Aux alentours du XI<sup>ème</sup> siècle, un château voit le jour et Marcillac devient une seigneurie. Pendant plusieurs siècles, deux bourgs vont cohabiter : Marcillac, dont l'église « haute » est placée sous le vocable de saint Martin et saint Barthélémy, et la Croisille, avec son église « basse » dédiée à saint Cirice de Tarse. Il faudra attendre le XVI<sup>ème</sup> siècle pour voir les deux bourgs réunis. L'idée d'aménager le Doustre pour produire de l'électricité date de 1928. La concession fut demandée en 1942 et ce n'est qu'en 1949 qu'elle fut mise en service. Le barrage-voûte de la Valette, haut de 48 mètres, est assis sur deux éperons rocheux qui formaient un étranglement naturel. Il retient 31 400 000 mètres cubes d'eau qui remplissent l'élargissement de la vallée du Doustre en aval de Marcillac la Croisille. L'équipement est prolongé par un tunnel de 4 700 mètres et une conduite forcée qui alimentent l'usine hydroélectrique installée sous le village de Nougein au bord de la Dordogne.

Cette disposition porte la chute à 230 mètres de dénivelé et contribue à alimenter la retenue du Chastang. L'énergie ainsi stockée est de 15 millions de KWh, augmentée de 4,75 millions par l'incidence sur la Dordogne.



### LE MOT DU MAIRE

Jean Louis BACHELLERIE, Maire de Marcillac-la-Croisille

Située à 15 kilomètres au sud d'Égletons, Marcillac la Croisille mise sur son cadre naturel pour développer ses activités de plein air et de tourisme.

Porte d'entrée du Pays d'Art et d'Histoire, nous nous efforçons de préserver la tradition tout en nous tournant vers la modernité.

Le maintien des services est une des priorités des élus. C'est grâce à nos commerces, nos artisans, nos structures tournées vers l'enfance mais aussi vers l'accueil des personnes vieillissantes que Marcillac la Croisille maintient son attractivité.

Les nouvelles technologies telle que la fibre optique, le développement économique de notre territoire, sont autant d'atouts qui nous permettent d'espérer le maintien durable de notre population.



## I POINT SUR LE PLUI ET SCOT AVEC RESTITUTION DES RÉUNIONS PUBLIQUES I

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et du Schéma de Cohérence Territoriale (à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour) suit son cours.

Pour rappel, ces deux documents doivent être approuvés et entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier 2020.

En ce qui concerne le PLUi, le règlement écrit et le règlement graphique (zonage) ont été présentés en réunion publique le 27 novembre dernier à Egletons. Des permanences du bureau d'études Urbadoc ont également eu lieu par secteur dans 5 mairies du territoire entre le 6 et le 12 décembre, durant lesquelles les administrés ont pu faire part de leurs remarques ou demandes sur ces documents.



## I POINT SUR LES AIDES À L'HABITAT I

OPAH-RR  
du Pays  
Haute-Corrèze Ventadour



Opération Programmée  
d'Amélioration de l'habitat  
de Revitalisation Rurale  
2018  
2022

Depuis le début de l'année 2018, un nouveau programme d'aides à l'habitat a été lancé sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants ou bailleurs et ont pour but de soutenir les actions portant sur quatre volets d'intervention :

- Travaux concourant à sortir des logements de la vacance
- Travaux concourant à lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- Travaux de rénovation et d'isolation énergétique, par la mise en œuvre du programme Habiter Mieux
- Travaux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées

Le règlement des aides à l'habitat est disponible sur le site internet [www.cc-ventadour.fr](http://www.cc-ventadour.fr)  
Pour tout renseignement, contactez le 05.55.27.69.26 ou le Pays de Haute-Corrèze Ventadour au 05.32.09.19.52.

## I LE TEXTILE SE REFILE... I

Tous les Textiles d'Habillement, Linge de Maison et Chaussures (TLC) usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abimés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paires.

Où les déposer ?

Les vêtements en bon état peuvent être déposés :

- auprès des associations sociales et solidaires,
- dans les bornes relais disponibles,
- dans notre déchetterie de Rosiers d'Egletons.

Retrouvez la liste des points d'apports volontaires sur :

<https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

Que deviennent-ils ?

Réemploi : vente en boutique et fripes à l'export : 50%

Recyclage : chiffon, effilochage : 40%

Destruction : 10%



## I PROJET DE SERRES À TOMATES I



Jacques FAUREL, Geoffrey GOUTOULE et Simon DESBORDES, agriculteurs associés, ont pour projet l'implantation de 8ha de serres à tomates sur les communes de Rosiers d'Egletons et Moustier-Ventadour, chauffées grâce à la récupération de l'énergie produite par l'usine d'incinération, aujourd'hui perdue.

La Communauté de Communes accompagne les porteurs de projet en portant les acquisitions foncières, déjà conclues, et en réalisant les travaux de terras-

sement et la construction du bassin de rétention, le montant total des travaux étant ensuite refacturé aux serristes dans le cadre d'un crédit-vendeur.

Un arrêté portant autorisation environnementale concernant la création et l'exploitation d'un ensemble de serres dédié à la production de tomates associées à une retenue pour l'irrigation a été délivré par M. le Préfet en date du 27 août 2018, avec possibilité de recours jusqu'au 27 décembre 2018. Dans ce laps de temps, nous avons pu réaliser la coupe, le broyage des souches et les fouilles archéologiques obligatoires sur l'intégralité du terrain. Concomitamment, nous avons préparé le dossier d'appel d'offres pour les travaux de terrassement avec création d'un bassin d'irrigation et de réception des eaux pluviales.

Depuis début janvier, nous avons lancé la consultation des entreprises. De fait, les travaux devraient commencer début février.

La construction des serres interviendra dans l'été, pour une première plantation de pieds de tomates en décembre 2019.

## I RÉHABILITATION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE I

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la déchetterie intercommunale de Rosiers d'Egletons ont commencé en ce début d'année 2019.

D'une durée estimée à cinq mois et devant se terminer au printemps 2019, l'objectif de ce chantier est de sécuriser l'accès aux bennes pour les usagers et de fluidifier la circulation des véhicules.

D'un montant de 450 000 € HT, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 125 000 € par l'Etat.



## I FOCUS SUR L'ÉTUDE DE RÉORGANISATION DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES I

Suite à la dissolution du SIRTOM de la Région d'Egletons au 31 décembre 2017, depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières exerce directement la compétence obligatoire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ainsi, du fait de cette reconstitution des intercommunalités depuis 2016, le service auparavant assuré par le SIRTOM d'Egletons est passé de 34 à 20 communes desservies en deux ans, entraînant une perte de recettes de facturations compensée seulement partiellement par une baisse des charges, ces dernières comprenant une part fixe difficilement compressible.

Dans ces conditions, la Communauté de Communes rencontre des difficultés à équilibrer le budget de ce service. En conséquence, il a été décidé le lancement d'une étude de réorganisation du service, par une optimisation de son fonctionnement devant aboutir au retour à l'équilibre financier à compter de l'exercice 2021 au plus tard. Cette étude sera menée sur 7 mois à partir de janvier 2019, et les premiers changements dans l'organisation du service devraient intervenir fin 2019 début 2020.





**Bonne Année  
2019**

